

# BRESIL – Le riz LL62 toujours en discussion

Par Eric MEUNIER

Publié le 17/05/2010, modifié le 27/02/2025

La Commission Technique Nationale sur la Biosécurité (CTNBio) étudie toujours la demande d'autorisation commerciale déposée par Bayer pour son riz LL62, tolérant les herbicides à base de glufosinate d'ammonium. Reportée après l'intervention de personnes anti-OGM lors de la réunion d'octobre 2009 de la CTNBio, l'étude de ce dossier a repris en 2010. Une audition publique a été organisée en mai 2010 afin que la CTNBio puisse recueillir différents avis. Selon Greenpeace interrogée par Inf'OGM, cette audition publique a vu intervenir cinq personnes dont quatre se sont exprimées en faveur de l'autorisation. Parmi ces quatre personnes se trouvaient notamment un représentant de Bayer, un cultivateur de riz et un chercheur de l'Institut national de recherche en agriculture (EMBRAPA). Deux éléments sont à souligner selon Greenpeace : d'une part, le chercheur de l'EMBRAPA a pris le contre-pied d'un autre chercheur qui s'était exprimé contre l'autorisation fin 2009 [1] du fait des risques de transfert de la tolérance aux herbicides aux variétés de riz rouge que le Brésil a déjà beaucoup de mal à gérer – le cultivateur de riz favorable à l'autorisation a lui pris le contre-pied de la Fédération des producteurs de riz du Rio Grande del Sul (Federarroz) qui s'était également dite opposée à cette autorisation du fait de l'absence de débouchés commerciaux. La personne qui s'est déclarée opposée à l'autorisation est un cultivateur de riz biodynamique.

L'avis de la CTNBio est dorénavant attendu. Greenpeace anticipe que cet avis pourrait intervenir rapidement, sans doute au cours de l'été 2010. Une fois cet avis rendu, le Conseil National de la biosécurité (CNBS), composé de onze ministres, sera mobilisé pour rendre une décision finale. Cet organe dispose de la marge de manœuvre nécessaire à ne pas autoriser ce riz pour des raisons d'impacts socio-économiques ou autres.

[1] cf. Inf'OGM Actu n°21, juin 2009, [BRESIL – Un institut public et des producteurs contre le riz LL de Bayer](#)